



Savez-vous ce qu'est la SNUP Attitude ?

C'est être là avec **Vous** à tout moment : **même confinés face à nos écrans, nous sommes à vos côtés ! La SNUP Attitude c'est avant tout un collectif.**

Nous partageons l'idée d'un débat constructif afin de faire naître des mesures pérennes dans l'intérêt de tous les personnels qu'ils soient publics ou privés : **le SNUP ne veut laisser personne de côté.**

C'est parce que nous sommes **un syndicat de conviction** que nous sommes convaincus de nos combats. Que ce soit AVANT, PENDANT ou APRES le confinement, tous vos représentants du SNUP **sont mobilisés** et ils ne cherchent qu'à obtenir **des accords justes.**

La SNUP Attitude, c'est mettre toute notre énergie pour porter vers le haut **les valeurs de l'Etablissement public** sans régression sociale et sans se laisser distraire par des polémiques stériles.

Alors comment cela se traduit-il ?

P
A
R
U
N
E
N
G

Depuis le confinement, nous participons aux instances suivantes :

- Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP),
- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),
- Délégation des Personnels de droit Privé (DPP).



Le SNUP agit toujours pour plus de justice sociale !

1/ Nous souhaitons ainsi que la Direction fasse preuve de bienveillance envers **les personnels en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA)** :

- en affectant les heures écrêtées au 31 mars des agents en ASA en **journées de récupération crédit d'heures sans recourir à l'aval de leur SHD**,
- en donnant **la possibilité** aux personnels ayant été temporairement en ASA **de poser de manière rétroactive durant leur période d'ASA** les 4 jours de congés désormais imposés.

Nous espérons que **cette demande aboutira** car celle-ci est motivée par l'impossibilité pour ces agents d'accéder à TEMPO depuis le 13 mars. Elle serait avantageuse pour toutes les parties puisqu'elle permettrait d'une part, de limiter l'impact de l'ASA sur les jours RTT et, d'autre part, de favoriser le sentiment d'équité par rapport aux collègues en activité depuis 6 semaines.

2/ Aux côtés des autres organisations syndicales représentatives de la CDC (http://snup-cdc.fsu.fr/IMG/pdf/courrier_intersyndical_au_dg_28-04-2020.pdf), **le SNUP se bat également pour l'obtention d'une indemnité journalière à destination des personnels en TOD** qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder avec le confinement (repas plus nombreux alors que les prix des denrées alimentaires augmentent, dépenses d'électricité et de chauffage plus importantes, etc...).

3/ Enfin la collaboration de l'ensemble des syndicats de l'EP devrait se concrétiser par le versement d'une prime de 1 000 € **aux agents qui ont travaillé sur site durant le confinement**.

L'HUMILITE

PAR LE SENS DU DEVOIR

Lors des dernières élections du COSOG, vous nous avez fait particulièrement confiance au point de faire du SNUP votre 2^{ème} choix en Ile de France !

La meilleur façon de vous remercier c'est l'action !

En cette période difficile pour tous, il est primordial que le COSOG puisse vous aider au mieux dans votre quotidien et vos projets. **Vos élus du SNUP s'y emploient aux côtés des personnels COSOG qui travaillent sur vos prestations.**

Il est important, même confinés, de les remercier pour leur engagement.

Le SNUP, avec notre poste de trésorier adjoint, veille de près à ce que les prestations et les salaires continuent d'être payés.

Nos élus COSOG au sein des diverses commissions travaillent **sur vos prestations d'été** : colonies, bord de mer... Et sur leur maintien ou non en fonction des directives gouvernementales.

Et nous restons toujours à votre disposition pour répondre à vos questions en ces périodes d'incertitudes. N'hésitez surtout pas à nous contacter. **Nous sommes là pour vous !**

PAR DE LA CLAIRVOYANCE

L'EPI a toujours été portée par **le SNUP !**

Nous nous sommes battus pour conserver l'EPI !

Pour faire que ce produit ne disparaisse pas, le SNUP est allé jusqu'au tribunal !

Nous n'avons toutefois pas réussi à conserver un abondement sur l'EPI similaire à celui du PEE/ PERCO.

La suppression du Livret Salarial Garanti (LSG) étant actée, l'EPI dont le capital est garanti apparaît comme un « produit en or » puisqu'il affiche un rendement net de 2,65% en 2019.



Comme quoi le SNUP avait du « pif »...

PAR DES PRISES DE DECISIONS...

Nous savons **dire non quand il le faut** : nous n'avons pas signé l'accord portant sur **la Rupture Conventionnelle Collective (RCC)** tout comme le récent accord relatif à **la gestion des congés 2020 durant l'épidémie de COVID 19** et nous l'assumons !

Nous disons **oui aux avancées sociales**, l'an dernier **nous avons été signataires** de l'accord sur **l'égalité professionnelle** entre les **Femmes** et les **Hommes** à la CDC.

Nous rappelons qu'en début d'année 2019, **le SNUP** a été à l'origine avec la CGT et la CFDT, de la conclusion de **la toute première Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA)** au sein de l'EP ! Sans sa signature, l'accord ne serait pas passé...

Merci qui ?

Aujourd'hui se pose la question du DECONFINEMENT : **VOUS pouvez COMPTER sur NOUS !**

Nous agissons au mieux pour faciliter la reprise de l'activité mais nous serons intransigeants si les conditions nécessaires à la reprise du travail en toute sécurité ne sont pas au rendez-vous.

L'instant d'après, nous tirerons les enseignements du confinement pour proposer demain des solutions qui répondent à la volonté du plus grand nombre.

Le renforcement du télétravail est une alternative mais pas à n'importe quel prix... Il faudra veiller à ce que les agents puissent exercer leurs fonctions dans de bonnes conditions. Et oui, travailler sans équipement adapté, et pour de nombreux agents dans un espace contigu, n'est pas sans conséquence sur la santé.

...TOUJOURS RESPONSABLES